TRANSACTION SARL AKM*				
Prix de vente		Pack liberté	Pack simple	Pack premium
0	30 000	2 000	4 000	7 000
30 001	70 000	5 000	7 000	10 000
70 001	100 000	7 000	8 000	11 000
100 001	140 000	8 000	9 000	12 000
140 001	170 000	9 000	10 000	14 000
170 001	200 000	10 000	11 000	16 000
200 001	250 000	11 000	12 000	18 000
250 001	300 000	12 000	13 000	20 000
300 001	350 000	13 000	15 000	25 000
+ de 350 000		4%	5%	6%

Les honoraires sont facturés aux vendeurs sauf stipulation contraire au mandat,

Services inclus dans chaque pack:

Pack liberté: Estimation, Site century 21.

Pack simple: Estimation, Site century 21, relance sms, mailing proximité, compte rendu de visite.

pack premium : Estimation, Site century 21, relance sms, mailing proximité, compte rendu de visite, site seloger, annonce vitrine, site intranet, panneau,

diagnostics offerts.

Médiateur : Association MEDIMMOCONSO, 3 avenue Adrien Moisant, 78400 CHATOU / Mail : contact@medimmoconso.fr / Site internet : http://medimmoconso.fr

L'article 2 I de l'arrêté du 10 janvier 2017

« I. - Les professionnels visés à l'article 1er sont tenus d'afficher les prix effectivement pratiques des prestations qu'ils assurent, notamment celles liées à la vente, à la location de biens et à la gestion immobilière, en indiquant pour chacune de ces prestations à qui incombe le paiement de cette rémunération. »

Les remises ou rabais par rapport au barème sont autorisés dans des négociations mais dans des limites proches des conditions vente, à la pratiquées et pour des affaires particulières. Les honoraires perçus ne peuvent en aucun cas être supérieurs au barème.

Tout manquement à cette obligation est puni d'une amende administrative dont le montant ne peut excéder 3 000 € pour une personne physique et 15 000 € pour une personne morale, en vertu de l'article L.131-5 du code de la consommation.